

Deuxième table ronde

Promouvoir nos valeurs, nouer des alliances

Président : René Simard,
Recteur de l'Université de Montréal (Canada-Québec)

Les regroupements de pays ou communautés, sur des bases tant politiques que linguistiques ou culturelles, apportent un éclairage nouveau et sont en mesure de proposer au monde des alternatives à une hégémonie réductrice. La Francophonie en est un exemple. Ces regroupements entendent affirmer leurs spécificités et instituer des espaces de coopération fondés sur des valeurs communes, promouvoir le multilinguisme, ainsi que la pluralité et le dialogue respectueux des cultures.

Surmonter les inerties

Bernard Cassen,
*Professeur à l'Université Paris VIII,
Directeur général du Monde Diplomatique (France)*

L'insertion des nations dans la globalisation

Antonio Coimbra Martins
*Ancien ministre,
Directeur du Centre culturel
Calouste Gulbenkian (Portugal)*

Multilinguisme et pluralité, valeurs universelles

*Marwan Hamade,
ancien ministre (Liban)*

Rêves et imaginaires pour le xxi^e siècle

Michel Guillou
*Recteur de l'Agence universitaire
de la Francophonie*

Surmonter les inerties

FAIRE ÉMERGER UN ESPACE PUBLIC FRANCOPHONE

Dans l'actuelle reconfiguration générale du monde, les espaces à base linguistique ont un statut incertain, celui d'« objets politiques non identifiés », pour reprendre la formule utilisée il y a quelques années par Jacques Delors au sujet de la construction européenne.

Les langues, tout autant que les religions, constituent des facteurs décisifs de différenciation nationale. Mais, simultanément, elles sont autant de « fils d'or » créant, par-delà les frontières, des solidarités visibles ou invisibles entre ceux qui les parlent. Et c'est précisément parce que ces solidarités représentent autant d'obstacles à la dangereuse utopie d'un univers totalement unifié par les flux financiers et les technologies de la communication que l'évocation d'une géopolitique des langues hérisse profondément les inconditionnels de la mondialisation.

Ces bons apôtres, dans quelque pays qu'ils soient, ont fait leur deuil des identités culturelles et linguistiques, coupables de segmenter ce qui devrait être parfaitement lisse : le marché planétaire, référence suprême dans leur imaginaire. Et c'est sans la moindre mauvaise conscience qu'ils appellent de leurs vœux la généralisation, déjà bien engagée, d'une langue véhiculaire unique à l'échelle du monde : l'anglo-américain. Pour eux, il s'agit simplement de prendre acte du fonctionnement de lois du marché indépendantes de la volonté de quiconque, et notamment de celle des gouvernements anglo-saxons. Et, comme chacun sait, il ne faut pas introduire de distorsion de concurrence dans le marché, en particulier par des réglementations et des subventions publiques, c'est-à-dire, dans le cas présent, par des politiques linguistiques...

Dans cette attitude, il est difficile de faire la part entre la naïveté, l'ignorance et l'aliénation – ce désir de servitude volontaire. Sans doute participe-t-elle de ces différents registres. Au moins peut-on remettre en mémoire certains faits montrant que, bien avant la

naissance du mouvement francophone, l'anglophonie avait été formalisée comme fondement d'un bloc géopolitique. Et par un géant de l'histoire : Winston Churchill. En 1948, trois ans après avoir quitté Downing Street, désavoué par les électeurs, et trois ans avant d'y revenir, il avait élaboré la théorie dite des « trois cercles » se recouvrant partiellement, et à l'intersection desquels se situait, selon lui, le Royaume-Uni. Ces trois cercles étaient l'Europe, le Commonwealth et les pays (développés) de langue anglaise : États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande.

Même après l'adhésion à la CEE en 1973, le cercle anglophone a continué à jouer un rôle majeur dans la politique étrangère britannique. En particulier avec les fameuses « relations spéciales » avec Washington, que l'on prend certes moins au sérieux dans la capitale américaine qu'à Londres, mais qui ont eu et conservent leur utilité, ne serait-ce que pour empêcher l'Europe d'être réellement européenne... Le tandem Thatcher-Reagan, au début des années 80, comme celui que forment actuellement M. Anthony Blair et M. William Clinton attestent de cette permanence géopolitique.

Cette démarche stratégique, dont les Anglais et les Américains ne font nullement mystère, deviendrait-elle « archaïque » quand elle est adoptée dans d'autres aires linguistiques ? La grande différence entre le monde anglo-saxon et celui des « parlants français », c'est que, au sein du premier, les solidarités sont implicites, sans besoin de formalisation, alors que, chez les derniers, il se dit souvent davantage qu'il ne se fait.

Certes, à Hanoï, la francophonie s'est dotée d'une Charte révisée, d'un plan d'action biennal et d'un secrétaire général veillant à sa mise en œuvre. Autant d'avancées qu'il convient de saluer, mais qu'il faut également relativiser. Elles ne suffiront pas, en effet, à donner naissance à un ensemble susceptible de « faire signe » et de peser véritablement dans les affaires de la planète. Il faut, pour cela, que prenne corps ce qu'on appellera un espace public francophone, condition indispensable pour que les peuples qui la composent dégagent de grands projets collectifs alternatifs à la mondialisation sauvage. D'autant que cette mondialisation, profondément déstructurante pour les sociétés parce qu'elle obéit aux seuls impératifs de l'optimisation du capital financier, suscite de plus en plus de résistances, voire de rejets. L'Asie orientale en offre actuellement des exemples spectaculaires.

Pour préciser mon propos, je reprendrai la distinction proposée par notre collègue Dominique Wolton entre trois « espaces » souvent confondus dans la discussion : l'espace commun, l'espace public et l'espace politique¹.

L'espace commun, sans lequel les deux autres auraient peine à exister, se définit, physiquement, par un territoire et, symboliquement, par les réseaux de familiarité, de solidarité, voire de sécurité qui le maillent. Déjà, surgit ici une première difficulté : la francophonie

1. Dominique Wolton, « Espace public : un concept à retravailler », Études, Paris, février 1996..

n'offre pas de continuité territoriale; elle n'est pas un marché, encore moins une puissance militaire. Mais, et c'est un élément positif, sa configuration en archipel se trouve en phase avec une nouvelle structuration du monde dans laquelle les principaux acteurs scientifiques, industriels et culturels sont des réseaux, eux-mêmes parties prenantes d'autres réseaux. C'est le cas, notamment, de l'Agence universitaire de la francophonie avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui la composent. A condition que les dirigeants des États qu'elle réunit en aient réellement la volonté, la francophonie dispose de tous les éléments pour mettre ces réseaux « sous tension ». C'est cependant l'articulation avec les deux autres espaces qui lui pose la question de son existence comme entité géopolitique.

L'espace public, précise Dominique Wolton, renvoie à l'idée de « rendre public », de proclamer ouvertement ses convictions face à celles d'autrui, de débattre librement et sur un pied d'égalité : « Non seulement l'idée de "public" exprime une valorisation par rapport à celle de "commun", mais, surtout, elle renvoie à la volonté (...) L'espace public est évidemment la condition de naissance de l'espace politique, qui est le plus "petit" des trois espaces au sein de ce qui y circule. Dans cet espace, il ne s'agit ni de discuter, ni de délibérer, mais de décider et d'agir². » Si l'on transpose cette catégorisation au périmètre de la francophonie, on constate – en faisant abstraction du caractère « archipelisé » et non pas territorialisé de son espace commun, et en retenant seulement son action multilatérale – que :

– l'espace politique et décisionnel y existe effectivement, mais sous une forme plus « déclarative » qu'opérationnelle. Il porte sur des champs non négligeables (enseignement, recherche, industries culturelles, coopération culturelle et technique), mais pas sur les secteurs qui auraient une forte incidence sur le reste du monde : politique étrangère et de sécurité commune, politique commerciale commune avec des préférences tarifaires;

– l'espace public y est tout aussi embryonnaire : les francophones ne savent pas tous, loin de là, que la francophonie existe, et ceux qui le savent n'ont pas nécessairement le sentiment d'être embarqués « sur le même bateau ». Mais, pour limité qu'il soit, cet espace public dispose d'un atout qui fait défaut à la construction européenne : le fait qu'un ensemble de peuples, malgré tout ce qui les sépare géographiquement, économiquement et culturellement, ressentent plus ou moins confusément – à la manière des anglophones – que parler la même langue crée entre eux un lien spécifique.

Comment faire avancer simultanément la construction de ces deux espaces, étant entendu qu'il existe un rapport dialectique entre leur montée en puissance respective? Un espace politique n'est, en effet, pleinement légitime que s'il peut s'appuyer sur le substrat culturel d'un espace public. Ici une comparaison s'impose avec l'Union européenne (UE).

2. *Ibid.*

Dans l'UE, les États ont construit un espace politique et décisionnel très puissant puisqu'ils ont transféré à la Communauté des prérogatives majeures (concurrence, politique agricole, politique commerciale, etc.); à la Banque centrale la souveraineté monétaire (par le traité de Maastricht) et, par ricochet, la souveraineté budgétaire (par le pacte de stabilité). Dans le même temps, l'espace public européen reste limité : si les étudiants (via le programme ERASMUS), les ingénieurs et les chercheurs (via les programmes communautaires de recherche-développement et Eurêka), les agriculteurs (via la PAC) et quelques autres catégories socio-professionnelles ont bien conscience de son existence, le grand public, lui, ne s'en considère pas encore totalement partie prenante. Des mesures comme la suppression des contrôles aux frontières dans l'espace Schengen, l'adoption de passeports de même couleur et présentation pour les Quinze et, demain, l'utilisation de l'euro sont cependant autant de manifestations symboliques et concrètes d'un sentiment d'appartenance commune.

Beaucoup de chemin reste néanmoins à parcourir pour que se développe une citoyenneté européenne au plein sens du terme, pour que l'Europe ne soit pas perçue comme une « chose » extérieure, alors que la majorité des décisions perçues comme « nationales » ne sont en fait que la transposition de décisions prises au niveau supranational. Le « triangle institutionnel » Commission/Conseil/Parlement, complété par la Cour de justice et la Banque centrale, constitue un formidable appareil de pouvoir échappant pratiquement au contrôle direct des citoyens, placé pour ainsi dire en lévitation sur un espace public européen sous-développé. Le « déficit démocratique » se situe dans ce hiatus entre la réalité d'un espace décisionnel communautaire et le vécu d'un périmètre d'intervention resté national et donc largement impuissant.

Dans la francophonie, ce hiatus n'existe pratiquement pas : l'espace politique est à peine plus développé que l'espace public. C'est à la construction de ce dernier qu'il faut s'attacher d'urgence. Comment? En privilégiant le multilatéral, c'est-à-dire le « communautaire » francophone, au détriment du bilatéral. Pourquoi, par exemple, les membres de l'Union que sont la France et la Communauté française de Belgique n'accepteraient-ils pas de déléguer à l'Organisation internationale de la francophonie une toute petite partie de ce qu'ils ont transféré à l'Europe institutionnelle? Sont-ils moins francophones qu'Européens? Il faudrait élaborer à leur intention une théorie des « deux cercles » d'appartenance. Une théorie qui vaudrait d'ailleurs pour tous les participants au mouvement francophone, puisque chacun d'eux est également inséré dans d'autres architectures politiques ou économiques (OUA, ALENA, ANSEA, etc.), et que tous appartiennent aux mêmes grandes organisations internationales.

La question fondamentale serait celle de l'ampleur des délégations de compétence à accorder respectivement à chacun des « cercles ». Pour tester l'avenir d'un tel dispositif, en même temps que pour préparer sa visibilité, des mesures simples pourraient être prises

sans attendre. A la manière de ce que font les Quinze, pourquoi les ambassadeurs des « 52 » de Hanoï et l'ensemble de leurs services ne se réuniraient-ils pas régulièrement dans les capitales des pays tiers pour articuler leurs actions? Pourquoi n'agiraient-ils pas de manière identique à l'ONU, à l'UNESCO et, plus important encore, à l'OMS, à la FAO, au FMI, à l'OMC, etc.?

C'est par de telles actions « par le haut », conjuguées à des actions « par le bas », que pourraient simultanément progresser la conscience et la réalité des espaces politique et public de la francophonie. Elles devraient aller de pair avec l'acceptation sans arrière-pensée et le renforcement des moyens des institutions multilatérales déjà existantes, en premier lieu de l'Agence universitaire de la francophonie.

Force est de reconnaître qu'il existe un sérieux décalage entre une telle démarche et l'état d'esprit moyen des dirigeants politiques des Sommets. Pour la plupart d'entre eux, un projet multidimensionnel pour la francophonie est une idée complètement neuve et, de plus, une idée qui remet en question nombre des contraintes de la globalisation auxquelles ils sont soumis ou auxquelles ils adhèrent implicitement. Il leur faudra une forte dose de courage politique pour lui donner corps. C'est pourtant à cette aune qu'on devra bien, à l'avenir, juger du sérieux et de la sincérité de leurs proclamations publiques. Entre la mondialisation résignée et une francophonie voulue, il faudra bien choisir.

Antonio Coimbra Martins

Ancien ministre,

Directeur du Centre culturel Calouste Gulbenkian

L'insertion des nations dans la globalisation

MONDIALISATION, ÉTAT-NATION, EUROPHONIES...

C'est un grand honneur que d'être invité à une Assemblée comme celle-ci. Immérité. Je dois tout à la francophonie, ou, pour être plus exact, à une certaine aptitude à l'expression française, menant à une approximation du bilinguisme. La francophonie ne me devra que d'avoir répondu avec intérêt à cette invitation. Mais cela encore tourne à l'avantage de me trouver parmi vous.

Incapable pourtant de contribution véritable à vos échanges, même en façonnant à ma manière et dès sa formulation, le sujet qui me fut proposé. C'est une opinion de profane que j'avancerai sur Mondialisation, État/Nation, europhonies...

Oh, vous dites-vous d'emblée, où est-il allé chercher ce terme bizarre d'europhonies? Je le tire, tout baroque qu'il soit, du besoin, qui m'apparaît, de rapprocher trois projets : francophonie dont on chercherait en vain la définition dans le Littré, car il n'a pas encore un siècle; et deux autres, inspirés par le concept : hispanophonie, auquel les Espagnols se réfèrent moins, car ils ont leur propre manière d'envisager la chose, leur *hispanidad*; et lusophonie, que beaucoup de tenants de l'expression portugaise ou résultant du portugais, mettent en avant depuis quelques années. Aux trois concepts il est, pourtant, une origine de même nature, située en Europe. Et j'aimerais savoir la montrer, et non moins dégager le contraste entre les trois réalités que mes termes désignent.

N'anticipons pas. Commençons par un autre néologisme : la mondialisation. Par une crainte qu'inspire l'indéniable réalité que celui-ci désigne : l'effritement de l'État-nation, l'affaiblissement des souverainetés nationales. J'aurais beau aborder en francophone ces questions : l'opinion profane que là-dessus j'exprime, fondée naturellement sur ma nationalité et mon caractère portugais, ne manque pas d'être immédiatement inspirée par la réalité de cette région, où nous nous rencontrons. La mondialisation des droits de l'homme, effective, aurait des conséquences en cette partie du monde. Et elles sont urgentes, et leur

retard entraîne de mauvaises conséquences pour la sécurité de tous et de chacun. Il faut réactiver le processus de paix au Proche-Orient. Le développement de celui-ci doit assurer à bref délai le repli des forces israéliennes qui demeurent au Liban Sud.

Je ne voudrais pas, par contre, de mondialisation économique destructrice, ni de la conséquence de celle-ci que serait l'égalisation culturelle, ni plutôt l'épidémie résultant d'un produit, ou sous-produit culturel abordé au détriment, voire à l'exclusion de toute autre nourriture. Je dirais que je crains spécialement pour ma part la sacralisation du marché. De tous temps les forces du marché ont joué leur rôle; seulement on n'a pas toujours tout fait, on n'a pas toujours abdiqué de tout autre préoccupation, pour faciliter et intensifier leur jeu. Et il ne me paraît pas évident que la croissance tant souhaitée, et présentée comme le remède à nos maux, ait découlé chaque fois et infailliblement de la compétition, de l'encouragement à la compétitivité forcée, et de l'ouverture des vannes.

Mondialisation n'est en tout cas pas synonyme, ou ne doit pas l'être, de déréglementation. On peut se mettre ensemble, à plusieurs échelles, pour déréglementer, ou pour le contraire. L'Union Européenne, faite aussi pour abolir des frontières, est une forge continue de règlements. A mon avis la question n'est pas là. Auparavant c'était chaque État qui régulait, ou plutôt entendait réguler le développement de la société respective. Aujourd'hui l'État, ou, comme on dit en termes européens, chaque État-membre participe à l'élaboration des règlements, des directives valables pour une communauté. En somme la souveraineté s'exerce aussi autrement.

Que la mondialisation soit source d'égalisation culturelle ne me semble pas tout à fait vrai, non plus, ou plutôt : ne me paraît pas la seule vérité. D'aucuns constatent, au contraire, que le processus en cours pousse à l'émergence de particularismes, et, coïncidence ou non, à l'affirmation de ce qui passait inaperçu.

Cela serait vérifiable même au niveau de la consommation. Lorsqu'un produit augmente sa part de marché, on est mené, et l'exigence est nouvelle, à le proposer personnalisé. Les entreprises expérimentent qu'elles doivent s'intégrer aux habitudes, voire aux cultures des pays dans lesquels elles essaient de s'implanter.

Tenons-nous-en davantage au produit culturel. Deux salons internationaux du Livre, l'un à Francfort, l'autre à Paris, viennent d'être consacrés respectivement au livre portugais et au livre brésilien. Il y a seulement quelques dizaines d'années – la mondialisation n'en a qu'une vingtaine, en tout cas le terme – les lettres portugaises ou brésiliennes n'étaient le fait, en dehors des pays respectifs, que de quelques rares spécialistes.

Ainsi le moins que l'on puisse dire est que l'audience de plus en plus large d'un produit culturel dit dominant, l'invasion jusqu'à domicile que celui-ci réussit, n'ont pas bouché par avance les circuits potentiels de tout autre expansion. Le sous-produit dominant flatte un goût, ou mauvais de goût de masse, mais le goût se différencie. Les créneaux surgissent; ils s'élargissent à leur tour. D'anciens exclus interviennent dans la communication.

L'invasion culturelle, due à l'audiovisuel, est-elle à l'origine d'un choc de mentalités, de valeurs, favorisant les fondamentalismes? Certes elle ne manque pas de requérir des règlements, mais c'est bien plutôt la non-mondialisation du développement qui suscite, maintient et aggrave les conflits.

Revenons au prétendu déclin des souverainetés. J'opposerais au raisonnement de ceux qui l'analysent et le regrettent, une expérience personnelle. Mon pays connaît une évolution qui ne fut pas exempte de péripéties. La principale était la transition de la dictature à la démocratie, puis l'institutionnalisation de la démocratie. Il n'est pas douteux! C'est la dictature portugaise qui avait fait ou prétexté le plus large usage du concept de souveraineté. Elle avait manié le concept comme une justification ou excuse, répété le terme comme un mot magique. En termes linguistiques la souveraineté des Académies concerna toujours un peuple réduit – un cercle.

Il est un autre concept qu'il me paraît opportun de relativiser. J'y viens. Un homme politique français déclarait en un grand discours tout récent que la nation est la manifestation, entre autres facteurs, d'une langue commune. Je me rapproche, en cette considération que j'entreprends, du sujet au cœur de notre réunion de Beyrouth, capitale d'un pays, d'ailleurs, ou l'on s'exprime en, me semble-t-il, en quatre langues, outre l'arabe, langue officielle. En ce qui concerne le français, me paraît-il, il est la langue de la République, mais rigoureusement il n'a pas été seul en France. En revanche, la francophonie, à savoir le rayonnement du français, est beaucoup plus vaste que l'hexagone. Historiquement je définirais plutôt une cohésion nationale comme le consensus autour d'un pacte républicain, comme dans d'autres cas la reconnaissance d'un souverain.

La cohésion linguistique du Portugal-nation n'est pas moindre, mais je les rapetisserais à l'espace du rectangle européen, si je soutenais que l'on y trouve le miroir du portugais exemplaire. L'essence du portugais, si tant est qu'il y en a une, doit être proche de sa nonchalance. La lusophonie me paraît plus variée, moins modelée, moins codée que la francophonie. Les expressions de la lusophonie sont plus nonchalantes par rapport au portugais-référence, mais peut-être aussi plus créatrices, que ne le sont les expressions de la francophonie par rapport à son centre de rayonnement. Le français se répand et s'installe comme un produit tout fait. Le portugais se renouvelle comme il se répand. Je pense au Brésil : il est un immense laboratoire, où se recrée et d'où repart en un nouveau et divers rayonnement, la langue reçue, rayonnement capable de refluer même sur le rectangle européen de départ, et de le refaçonner.

Cette re-création n'est pas porteuse que de bienfaits, et les conflits apparaîtront mieux dans le contraste à nouveau esquissé entre francophonie et lusophonie. Celle-ci tire avantage, objectivement si l'on peut dire, de sa souplesse. Mais elle aurait tort de rêver de quelque unité, fût-ce au strict point de vue linguistique. L'espagnol porte la contestation du castillan dans l'intérieur même des frontières politiques de l'Espagne : les régions y

cherchent, en s'affirmant par rapport au castillan, à manifester leur propre cohésion. Celle de la langue portugaise, est déjà sujette à caution, même si on la limite au dialogue Portugal/Brésil. Tant serait vaine en ce cas la prétention à l'unicité, à la norme unique, qui a donné lieu à de multiples et sévères discussions. On n'est pas allé au delà des accords orthographiques, et encore ceux-ci restent sans ratification; ceux-là mêmes qui les défendent ne les appliquent pas.

En tout cas nous voilà partis – francophones, hispanophones, lusophones – en quête de nouveaux moyens d'assurer la défense, ou faire mesurer la richesse des langues respectives. Si je ne m'abuse, le Québec est très performant en ce qui concerne la défense informatique de la langue, les dictionnaires généraux de la lusophonie sont projetés au Brésil et en France même, la Real Academia Española a mis en œuvre sa banque de données sur la langue castillane à travers le monde. Le corpus comprendra, paraît-il, environ un milliard de mots.

On le voit donc, et par là je prépare ma réponse à la question que l'on m'invite à traiter : en ce domaine aussi on mondialise. La prestigieuse collection *La Documentation française* s'appête à publier un dossier sur *La Lusophonie dans le monde*. Les Portugais commémorent en ce moment leurs découvertes, les explorations et navigations par lesquelles ils ont contribué à la reconnaissance et à la connaissance réciproque du monde. Cinq cents ans après, tout se pense et se propose à l'échelle du monde, et qui dresserait d'infranchissables barrières, pratiquerait une sorte d'auto-exclusion, auto-destructrice.

Contre la mondialisation, au lieu d'entrer dans le jeu, et d'en faire son jeu, tout en fixant les règles et en se déterminant par rapport à lui, je risquerais que l'on aurait tort de lutter contre la mondialisation, au lieu de la façonner; je dirais que l'on aurait tort de se servir de la francophonie, de l'hispanophonie, de la lusophonie comme lignes de frontière limitant l'accès de l'anglo-américain. La défense de ces trois langues ne requiert point de barrières dressées, mais des pédagogies efficaces, de la coopération, des aides à la création. La caractérisation de l'homme mondial est susceptible de dessins différents. Ce n'est pas un malheur que l'on ne puisse plus éluder la conscience inquiétante provenant de l'information à l'échelle planétaire. Les idéologies, les nationalismes ne permettent plus cette abstraction.

La marche du monde paraît s'être accélérée, l'interpénétration des cultures s'est accentuée. On a certes raison de s'inquiéter pour les identités. Mais l'identité, non plus, n'est pas un absolu. Sauf celle que la mort procure, et encore... *Tel qu'en lui-même, enfin, l'éternité le change.*

Toujours est-il que les trois langues considérées, le produit culturel respectif, apparaissent aptes au choc de la concurrence. Ils jouent leur rôle sur le plan de l'informatique et de la télématique. Ils sont à la base d'une production audiovisuelle, comme la française qui tient le coup notamment en Europe. Le succès d'un Manoel de Oliveira, bien que notoire, concerne un public plus restreint, mais la série télévisée brésilienne, attentive à l'audimat,

véhicule le portugais jusqu'en Chine, et jusqu'en Russie, où l'on a vu avec délectation *l'Esclave Isaura*, à partir du roman de Bernardo Guimarães. Dans une langue aussi figée que le russe – sans parler des sigles de l'époque communiste – *l'Esclave Isaura* a introduit un mot nouveau, qui durera ce qu'il durera : *fazenda*, le grand domaine agricole portugais et surtout brésilien.

Chine... Russie... Au Liban, je ne sais pas encore. Mais j'y ai déjà rencontré des Libanais et Libanaises parlant fort intelligiblement le portugais. Ils avaient passé quelques années au Brésil... Et le drapeau brésilien apparaît ici fréquemment au milieu de quelques autres. Cela se doit, il est vrai, plutôt qu'à l'influence d'une quelconque série télévisée, à l'imminence de la coupe du monde. Le football s'est mondialisé aussi.

Je reviens à mon propos. Il fut un temps, dans les premières années du XIX^e siècle, où l'un des grands romantiques portugais prétendait : personne ne peut plus ignorer le français. Il occupe dans la communication universelle la place qu'avait le latin dans le dialogue entre les humanistes. La position dominante du français dura chez nous jusqu'à la fin de la dernière guerre. Pour les Portugais de ma génération, le français fut encore la langue véhiculaire, la fenêtre ouverte sur le monde.

Le Portugal passait pour le pays non francophone où l'on s'exprimait le plus largement et le mieux en français. Les lettres et l'art français, surtout les lettres, ont fécondé les nôtres pendant deux siècles. Et d'abord à travers les nôtres, puis directement, ont influencé les lettres brésiliennes. En somme, la francophonie (ou francophilie) de la lusophonie était comme un élément de son identité. La récupération par le français de cette place au Portugal devait être l'un des enjeux, de ceux qui la défendent. Mais la partie devait être gagnée dans un cadre différent.

Ce qui se passe depuis la guerre est que le passeport est devenu autre. Tout en n'abolissant pas non plus la carte d'identité. L'anglais est devenu la lingua franca, sur un pourcentage de population beaucoup plus important que le français à son époque d'or. On le remarque ici, au cœur même du Liban, dès l'aéroport d'arrivée, les accès au bus, l'accueil à l'hôtel...

En Europe, sur le plan scolaire, il convient, me semble-t-il, de promouvoir la coexistence de trois langues. Langue maternelle + deux langues, à savoir : la lingua franca, presque inévitablement, et une autre. D'autre part, la récupération réclame la recherche d'une réciprocité nouvelle. Sur le plan scolaire, les progrès du portugais en France ont commencé par des dispositions au bénéfice de l'arabe, du russe et du portugais. Collectivement, ils ont été d'abord admis au bac.

La langue maternelle + deux est, je crois, en termes scolaires le multilinguisme du possible. Celui d'une organisation comme le Parlement européen, qui a toute sa justification politique, devient dans la pratique insoutenable tel quel.

Cette option scolaire posera moins de difficultés dans les nations qui connurent déjà le bilinguisme, comme c'est le cas du Portugal : il cohabita avec le castillan, puis ouvrit les

portes au français. Il est vrai que les bilingues étaient des gens cultivés. Mais cette minorité n'était pas beaucoup plus réduite que celle des gens sachant lire et écrire.

J'arrête cet aspect du problème, pour ne point limiter à l'Europe une vue qui devait embrasser le monde... Au fait, francophonie, hispanophonie, lusophonie sont des mondialisations, ou tentatives de mondialisations, avant la lettre sur le terrain linguistique, en réponse à des réalités qui deviennent des urgences. L'articulation avec l'Union Européenne devrait être que celle-ci en reconnaisse l'intérêt européen, comme l'intérêt démocratique de la diversité assurée. L'efficacité des trois projets devrait d'autre part en recommander la concertation. Il arrive qu'ils se télescopent comme dans le cas du Cap-Vert, de Saint Thomas et Prince, d'autres ... Dans l'intérêt du multilinguisme, peut-être...

Si les États, plus ou moins nations, et quelquefois pas du tout, changent, dans la mutation en cours, leur mode d'affirmation et d'intervention, je puis peut-être évoquer à propos l'affirmation devenue proverbiale d'un autre homme mondial, c'est-à-dire du grand poète Fernando Pessoa, dont l'audience, en effet, s'est étendue à la plus vaste échelle : « ma patrie est la langue portugaise ». Au fait, trois langues d'anciennes métropoles, frayant une voie d'abord définie par la francophonie, proposent chacune une manière de mondialisation, conformément à des données aussi importantes que langue, culture, valeurs, projet... Ces tentatives ou manières de mondialisation devraient se mettre à la recherche de leur concertation. Chacune vaudrait davantage, si elles s'appliquaient à s'engager, en un front commun et divers, pour la diversité elle-même.

Multilinguisme et pluralité, valeurs universelles

Depuis quelques années, l'information se regroupe pour mieux se redistribuer en une sorte de supermarché planétaire. Bientôt une seule carte à mémoire sera obligatoire et nécessaire pour décliner son identité nationale, génétique, professionnelle. Cette même carte permettra de payer quoi que ce soit, d'être admis dans un hôpital ou d'obtenir un service public.

Depuis quelques années, la révolution technologique, la transhumance des mains-d'œuvres et la migration des capitaux « multinationalisent » les firmes, élargissent au monde l'anonymat des porteurs d'actions et imposent une nouvelle géographie de l'économie mondiale.

Depuis quelques années, le déferlement médiatique, le matraquage publicitaire, la mainmise du super-grand sur les chaînes, les satellites, la production de cinéma et de télévision, entraînent une uniformisation des goûts, un laminage des aspérités culturelles, un clonage des comportements.

Ce matin, à l'inauguration du colloque puis à la première table ronde, d'éminents conférenciers et intervenants ont brillamment évoqué les enjeux et les défis d'une globalisation qui remet peut-être tout en cause mais qui n'est pas et ne doit certainement pas être le fait d'un seul prince ou la manifestation d'une hégémonie unique et irréversible.

Ce phénomène, qu'il m'est demandé d'aborder dans le cadre de notre deuxième table ronde, sur le thème du multilinguisme et de la pluralité comme valeurs universelles, nous sommes bien placés ici même au Liban et dans le monde arabe pour en traiter à partir d'expériences vécues, parfois tragiquement, au fil des siècles écoulés et des années passées. Ne sommes-nous pas, autour de cette Méditerranée, les témoins de plusieurs « clashes de civilisations », en un espace-clos qui a vu à tour de rôle la domination linguistique du grec, du latin, de l'arabe puis très partiellement du turc et très largement du français.

Ne sommes-nous pas le plus souvent les nostalgiques de rêves impériaux qui se confondaient pratiquement avec le monde connu d'alors. Nous n'en serions donc ni à notre pre-

mière mondialisation ni à une mondialisation près. Et de ce laboratoire du passé que fut le bassin méditerranéen avec son inventaire des contradictions d'antan en matière de langues et de diversité culturelle, on peut développer un véritable laboratoire de l'avenir où serait jaugé, examiné et prédit, le sort du multilinguisme et de la multiculturalité dans le monde de demain.

Sur ces rivages, qui ont vu la naissance de l'écriture, nous avons vécu, comme le rappelait il y a quelques jours ici même l'académicien Michel Serres les grandes ruptures culturelles que furent le passage de la préhistoire à l'histoire, l'avènement de la renaissance européenne qui correspond à la découverte de l'imprimerie et nous voilà confrontés aujourd'hui à la nouvelle mutation que traduit l'explosion des énergies informationnelles.

Or ce petit pays, le Liban, rivage des signes et des échanges, maîtrise pourtant comme dans un mini-laboratoire cette correspondance entre le savoir et le récit, entre les chiffres et les lettres.

Nous avons appris, au-delà des susceptibilités qu'ont pu soulever d'abord les contraintes du mandat français ou, plus tard, le poids de l'interventionnisme américain trop souvent au bénéfice de l'usurpation israélienne, nous avons appris à maîtriser la pratique d'un véritable trilinguisme. Nous l'avons réussi spontanément – je dis bien spontanément et pas savamment – le répartissant entre l'utile, le nécessaire dixit l'anglais, l'excellence (et pourquoi pas l'agréable) à savoir le français et tout naturellement le fondamental sur le plan de l'identité culturelle, donc nationale, l'arabe. La spécificité francophone aura été de nous inscrire dans un espace multilingue tout en respectant la langue et la culture du pays partenaire c'est-à-dire les nôtres. Il faut reconnaître que cette langue et cette culture arabes ont résisté ailleurs – en Algérie par exemple – à des tentatives bien plus agressives de francisation. Mais là n'est ni notre propos ni notre sujet, bien que l'éclairage que je tente d'apporter à ce partenariat culturel et à cette coexistence linguistique franco-arabe a pour objectif de dédouanner la Francophonie de tout soupçon d'hégémonie réductrice. Bien au contraire, l'exemple libanais illustre bien ce dialogue dans le respect et cette coopération fondée sur les valeurs communes. Aux côtés de l'arabe, langue nationale et officielle, souvent ultime refuge de l'identité collective, le français occupe un créneau intellectuel qui résiste et résistera fort bien à l'avancée toute naturelle, de l'anglais. Je dirais même que le français, langue d'apport culturel, a servi de pont – ou de tête de pont – à l'adoption par les libanais d'une troisième langue, celle de l'utilité commerciale, et du transfert des données, comme des technologies. En somme une répartition judicieuse entre les chiffres et les lettres.

De ce fait, le multilinguisme s'articule au Liban autour d'une culture authentiquement nationale puisque notre pays aura été au siècle dernier le champion de la renaissance culturelle arabe, la « Nahda » annonciatrice de la révolte contre le joug ottoman et de la résistance aux velléités de colonisation occidentales. Ce multilinguisme que nous pratiquons sans complexes ou réticences – aux côtés de la langue arabe dépositaire de l'âme de

la nation – est paradoxalement un facteur d'unité par l'ouverture qu'il aménage sur le monde moderne et par les liaisons qu'il assure vers le progrès, les sociétés et les cultures. Ce multilinguisme, loin de désidentifier le Liban, lui permet comme le reconnaît Sa Sainteté Jean-Paul II dans son exhortation apostolique post-synodale (et je cite) « de former des personnes de haut niveau de qualification qui seront aptes à faire entrer leurs pays dans tous les réseaux de la vie internationale, à l'heure d'une mondialisation de plus en plus grande de tous les phénomènes sociaux. »

Ce qui est aujourd'hui valable et expérimenté au Liban, est en passe de le devenir – encore que timidement – pour plusieurs de nos frères arabes, en Syrie, en Égypte et dans les pays du Maghreb. Nous retrouvons donc ici la Méditerranée, véritable espace de prédilection pour une Francophonie porteuse de réconciliation, voire de sublimation des rapports entre un certain Nord européen et un certain Sud Arabo-islamique.

Un poète libanais qui se trouve être ma sœur défunte Nadia Tuéni se posait déjà la question politico-culturelle suscitée par l'écriture en français dans un pays où il existe une langue officielle autre, un pays naturellement inscrit dans ce monde arabe qui s'étend du Golfe à l'Océan. Avait-on affaire à des produits éphémères d'une génération de colonisés. Avait-on affaire à des produits de luxe ou plus simplement élitistes des missions culturelles? Or plutôt que de succomber à la fracture culturelle qu'auraient occasionné les choix de langues, Nadia Tuéni invitait les Libanais à rejeter l'exclusion dans un sens comme dans l'autre. Communiquer, communiquer pour survivre, disait-elle. Puis se ravisant, elle appelait à communiquer pour vivre, dans un pays qui a si souvent flirté avec la mort. « Harmoniser ces cultures dont on dit qu'elles se heurtent, les présenter les unes aux autres, faire qu'elles se tendent le regard, c'est beaucoup et c'est tout », écrivait-elle en 1973.

Vingt-cinq ans plus tard, la mondialisation aiguise les interrogations sur le devenir économique, le nouvel ordre politique et surtout, sur la maîtrise future de notre environnement culturel. Car dans ce pays – laboratoire pour de nombreux géopoliticiens, dans ce pays – message selon le Pape Jean-Paul II, tous les ingrédients d'une recette pour l'avenir planétaire sont réunis. Ces ingrédients on les retrouve au niveau des inégalités économiques et sociales, comme des questions de démographie, des problèmes d'environnement comme des défis de sécurité, des interrogations politiques ou de la diversité communautaire. Parmi tant d'autres, les binômes Nord-Sud, Occident- Islam se posent ici avec l'acuité que leur confèrent les passions d'Orient. Mais notre pays n'est pas qu'un tissu de problèmes. Il avance aussi des solutions qui transparaissent déjà dans la liberté de l'enseignement, dans la promotion du multilinguisme, dans la juxtaposition tolérée des statuts personnels les plus divers.

Il n'en fallait pas plus pour que l'UNESCO proclame Beyrouth, capitale culturelle du monde arabe en 1999, ni pour que les pays ayant le français en partage décident d'y tenir leur neuvième sommet en 2001.

Cet embouteillage de manifestations n'est pas le fait d'un accident historique, ni la botte d'un « père Noël » culturel, mais plutôt le produit d'une vocation propre et singulière au Liban. Voilà pourquoi les comités chargés de préparer ces deux événements n'ont pas hésité à rajouter une dimension francophone aux festivités de la capitale arabe, ni à passer une couche d'arabité sur la conférence francophone qui doit s'y tenir.

Si l'on apprend désormais à construire des nations sans frontières, si l'on autorise les doubles et triples nationalités, voire même l'appartenance à plusieurs communautés, c'est-à-dire la « multiallégeance » à plus forte raison apprendra-t-on non pas à maintenir des exceptions culturelles mais plutôt à ériger des solidarités culturelles, basées à la fois sur des valeurs universelles, c'est-à-dire propres à l'humanité entière comme sur des valeurs et des critères spécifiques à chaque ensemble ou communauté culturelle.

Je prévois ainsi que le monde arabe conservera son identité culturelle – dont il a si souvent enrichi le patrimoine mondial – mais que celle-ci ne sera, en aucun cas statique et figée. Pas plus que ne le sera le créneau culturel français et européen et surtout la culture dominante américaine, celle de la généralisation et de l'uniformisation si redoutées. Après le temps d'errance que nous vivons aujourd'hui, parce que précisément en pleine mutation on ira, comme l'avancent déjà de nombreux penseurs dont Jacques Attali vers (et je cite) : « une juxtaposition de cultures différenciées, puis un entrechoquement et une fusion d'éléments prélevés sur la mosaïque de cultures que recèle le monde, où chacun pourra puiser à sa guise et forger sa culture « Lego ».

Plutôt que l'uniformisation ou la pluralité culturelle, le développement de l'interculturalité se profile à l'horizon, c'est-à-dire la promotion d'un dialogue permanent entre les cultures et le renforcement de leur interaction, source de créativité et de progrès. C'est ainsi que se répandront toutes les bonnes paroles et que se répandront toutes les bonnes paroles et que s'étendront, au monde entier, les principes et messages de toutes les anciennes sagesse. Les civilisations se dissoudront peut-être en un gigantesque puzzle de valeurs mais sans occulter pour autant l'apport de chacune d'entre elles bâti souvent autour d'une religion, d'une langue, d'une histoire ou d'un mode de vie. Un peu comme la gastronomie mondialisée du steak-frites et du junkfood n'a pu empêcher la dissémination des cuisines chinoise, indienne, japonaise, italienne, libanaise, marocaine ou autres.

Le recouplement, l'interpénétration, le métissage prévaudront donc sur le modèle unique de type occidental. Les langues ne feront pas exception à cette règle. Bien au contraire, se tissera autour de la langue dominante actuelle et je dis bien actuelle du savoir et de la communication, du commerce et de la banque – l'anglais – un véritable réseau multilingue que les progrès de la communication, loin d'abolir, développeront grâce à la traduction accélérée puis automatique. Une sorte d'immunité linguistique sera ainsi créée. Et rien n'empêchera plus alors rien n'empêche plus déjà de lire dans une langue, sur n'importe quel support de communication ce qui sera écrit ou dit dans une autre. L'« Anglais » ou

faut-il dire l'« *américain* » demeurera probablement pour le siècle à venir, la langue dominante. Mais le chinois restera sans doute la langue la plus parlée. Le français, langue en partage de plusieurs communautés ethniques, raciales, religieuses, langue intercontinentale par excellence est appelé à demeurer tout autant une langue interculturelle, un instrument de fraternité, une expression de goût, une méthode de pensée, un véhicule de valeurs et à ce titre le support privilégié d'une culture de paix, de démocratie et de tolérance à travers le monde. Il a pour lui d'être le légataire d'une longue tradition de chefs-d'œuvre littéraires et d'un patrimoine de valeurs démocratiques.

Dans le forum sur la mondialisation et la francophonie, il nous est aussi imparti en cette deuxième table ronde, de promouvoir nos valeurs et de nouer des alliances. C'est autour de ce thème que je voudrais conclure mon intervention. Si nous admettons que l'actuel modèle de développement est parti pour un demi-siècle; que le présent équilibre mondial ne sera pas sérieusement inquiété avant l'accession d'une Chine, d'une Inde ou d'un Brésil au podium des superpuissances; que la population du globe va s'accroître tout en vieillissant; que la technologie va continuer de bouleverser les modes de vie, pouvons-nous autour de ces clefs d'un ordre annoncé, façonner, comme l'ont fait des générations précédentes, une utopie qui soit autre chose qu'une nostalgie romantique « de passé » révolu, ou un réveil identitaire incompatible avec la fin quasi- inéluctable de l'État-nation.

Si nous devons, comme il nous l'est proposé promouvoir des valeurs, faisons-le donc sans aller à contre-courant de la mondialisation.

Peter Martin, rédacteur en chef du Financial Times avance à ce propos des arguments moraux.

« L'intégration accélérée des sociétés, écrit-il, est la meilleure chose qui soit arrivée du vivant de la génération d'après guerre ».

Cette « obligation morale » de progrès sera, à mon avis, confirmée ou démentie selon que la démocratie, le plein emploi, les libertés fondamentales prévaudront ou pas. Selon que les tenants de l'ordre mondial renonceront ou non à leur politique des deux poids et des deux mesures à l'encontre des peuples qui ne partagent ni la même culture ni les mêmes intérêts. Dans ce domaine, la défense de nos valeurs, celles que nous avons empruntées à la France ou celles que nous lui avons inspirées et que nous disséminerons pour les unes comme pour les autres, grâce aux réseaux et sites de la Francophonie, dépendra largement du crédit que nous accorderons à ces valeurs et du sort que nous les réserverons. L'avenir du français, langue en partage, et support d'une culture en partage, dépendra en définitive, de notre résistance aux intégrismes de tous bords et de toute nature. À Paris comme à Alger, à Beyrouth comme à Montréal, Bruxelles, Dakar ou Hanoï, nous devons faire le choix que nous impose ce début de 21^e siècle, essentiellement celui du respect des droits de l'homme, de tous ses droits y compris celui à la différence. Dès lors, nous n'aurons plus rien à craindre ni pour nos langues respectives ni pour celle que nous partageons. Boutros

Boutros-Ghali proposait contre le « tout anglais », – je dirais plutôt avec le tout anglais – la diversité culturelle. Ainsi l'influence d'une langue dépendra dorénavant, moins du nombre de ses locuteurs que des valeurs qu'elle traduit ou des chefs d'œuvres qu'elle transpose.

Pour les alliances, les mêmes critères seront de mise puisqu'elles se feront autour de valeurs universelles, dont principalement celle du respect de l'autre. Sur tous les continents, nous sommes bien pourvus pour prôner en ce début de troisième millénaire, une géoculture francophone, porteuse de tolérance et d'humanisme. Celle-ci englobera les aspects politiques et économiques d'une alliance mais sans pouvoir (il faut être réaliste) transgresser les paramètres universels de l'économie de marché, de l'organisation mondiale du Commerce et même des Nations-Unies qui valent ce qu'elles valent et qui continueront donc à endosser les « *desiderata* » du parrain américain.

Face à ces défis, c'est sur le plan moral que le nouveau contrat francophone trouvera donc ses meilleures chances d'appivoiser linguistiquement la mondialisation. Nous nous y préparons aujourd'hui, avec des nouvelles institutions, un nouveau secrétaire général et une réflexion qui s'intitule à bon escient « vouloir demain ». Ce vouloir, c'est dès aujourd'hui, que nous pouvons, si nous le voulons, l'exprimer.

Merci.

Rêves et imaginaires pour le XXI^e siècle

Le XXI^e siècle, comme les siècles qui l'ont précédé, est en soi porteur de rêve et d'imaginaire. Mais qui, dans ce siècle à venir, le portera? Il semble indiscutable que seule une puissance économique, démographique ou politique en a à la fois les moyens et l'ambition. Les nations isolées seront pénalisées pour sauvegarder leur indépendance culturelle. Seuls les rassemblements pourront faire entendre leur voix.

L'objectif de mon intervention est de mieux cerner quels peuvent être les rêves qui se profilent, à la veille du XXI^e siècle et d'identifier ce qui peut faire la spécificité d'un rêve francophone, au service d'une société permettant à ses membres de se projeter dans l'avenir, sans craintes de perdre leur identité dans la mondialisation.

LES DEUX SIRÈNES : DJIHAD VERSUS MACWORD

En cette fin de siècle, deux « sirènes » tentent de charmer nos sociétés, au delà des frontières, deux projets de société, apparemment opposés, qu'a très bien décrits Benjamin Barber dans son ouvrage « *Djihad versus Macword* ».

D'une part, le rêve américain, véhiculé par l'économie de marché, d'un monde sans frontière, acquis à une mondialisation uniforme et monolingue, dont nous voyons tous les jours la marque, sur les ondes, les télévisions, dans la rue et dans l'entreprise. Cette « ruée vers l'ouest » se propage partout, sans contraintes, du fait de l'ouverture des marchés et de l'abolition des frontières.

D'autre part, le projet d'un monde qui exhorterait les individus, peuples et communautés à un repli sur des particularismes de toutes sortes – qu'ils soient culturels ou religieux notamment –, afin de préserver leur identité.

Ces projets là, osons le dire, sont deux « mauvais rêves. »

Le premier rêve d'un monde sans frontières est aujourd'hui porté par la première puissance économique mondiale et déferle en proposant un accès à la modernité et au bonheur

avec la culture américaine. Mode de pensée, mode vestimentaire, mode alimentaire, langue unique : tout y contribue. La liberté individuelle domine dans un monde où les valeurs de performance, de rentabilité et de compétitivité sont de mise.

Ce rêve là séduit la jeunesse aux quatre coins du monde. Il génère pourtant une forme d'insécurité, lorsqu'il est confronté à des cultures fondées sur d'autres valeurs. Et il n'est pas, loin s'en faut, applicable à toutes les sociétés, dont les niveaux de développement sont variables. Il fragilise fortement les pays du Sud et met en péril leur organisation sociale. Ajoutons à cela que ce projet de société est générateur de misère et d'exclusion, à l'intérieur même des frontières de la première puissance économique mondiale. Il conduit à de fortes inégalités partout dans le monde et n'est pas un rêve sans désillusion.

Le discours du repli sur les particularismes, porté par des mouvements nationalistes ou intégristes, occupe aussi le devant de la scène, y compris dans les sociétés aux traditions « démocratiques » les plus anciennes. Quel rêve individuel et collectif ce discours propose-t-il, sinon de refuser la mondialisation en cours, alors même qu'elle s'impose malgré nous ?

Ce discours est la résultante de ce que j'évoquais. Un exemple : les sociétés comme les démocraties en transition de l'ancien bloc soviétique, ébranlées par la désillusion qui a suivi l'ouverture sur le monde, ne font pas forcément rêver les citoyens avec un monde sans frontières, lequel a généré plus de pauvreté que d'épanouissement. Ce repli sur les particularismes n'est pas organisé et ne peut réellement s'exprimer dans un monde mondialisé, sinon en engendrant, ça et là, la révolte.

Sur cette toile de fond, des nouveaux mondes apparaissent, reposant sur de nouveaux rêves : le rêve numérique, le rêve biologique et le rêve spatial.

LE RÊVE NUMÉRIQUE

Le rêve américain est déjà un rêve technologique. Mais avec les formidables progrès de la science et de la technologie des dernières décennies, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, avec l'explosion du virtuel qui change et l'espace et le temps, un nouveau et puissant rêve nous appelle : le rêve de numérique qui envahit progressivement le monde, à commencer bien sûr par la jeunesse qui y voit l'occasion d'accéder au monde par les réseaux dont elle domine les outils et avec lesquels elle peut exercer une forme de liberté.

Parler, se voir, s'échanger des mots, des images et des sons en temps réel, accéder à toutes les informations disponibles à tout moment du jour et de la nuit depuis chez soi devient chose facile. Le rêve devient réalité avec l'Internet 2 que la société numérique prépare. L'homme nouveau navigue dans un monde où l'espace et le temps sont modifiés. Le savoir est partout, accessible à tout moment et l'individu se libère l'esprit de tout le savoir, contenu dans son ordinateur et sur les réseaux. Un monde nouveau se met en place.

Aucune société ne pourra rester à l'écart de cette révolution. Celles qui le refuseraient seraient immanquablement condamnées, comme les Indiens du XIX^e siècle. Des cultures entières risquent de disparaître, et avec elles leurs propres rêves et les imaginaires de peuples entiers. Les rêves et les imaginaires devront donc se conjuguer avec ce nouveau rêve technologique fort et en croissance exponentielle pour se maintenir. Car le rêve stimule la créativité et la créativité stimule le rêve. L'Africain qui maîtrise l'Internet apporte au monde ses propres valeurs et son propre imaginaire. Il se projette autant dans la mondialisation que le monde s'ouvre à lui.

Pour ne pas devenir une culture musée, notre culture doit s'appuyer sur son histoire mais aussi, c'est clair, assumer la modernité.

LE RÊVE BIOLOGIQUE

Un autre rêve, issu lui aussi des progrès de la science, s'imposera demain : le rêve biologique. Les frontières de la vie seront repoussées, l'Homme vivra plus longtemps; bientôt, il sera programmé pour une durée de vie déterminée et de plus en plus proche de son espoir de vie maximum. Il pourra choisir ce qui jusqu'à présent lui était imposé par la nature. Les progrès de la génétique programmeront un Homme de plus en plus libéré de la maladie, de plus en plus « idéal ». La libération de l'espace-temps, l'évacuation de contraintes biologiques entraîneront l'humanité dans une nouvelle aventure que les progrès de la technologie repousseront toujours plus loin.

LE RÊVE SPATIAL

Demain viendra le tour du rêve spatial quand, avec encore plus de technologies, les hommes quitteront leur planète pour une exploration de nouveaux espaces. Ce rêve aujourd'hui impossible s'en vient et plus vite que l'on pense.

Demain, toutes les cultures debout devront assumer à la fois le rêve technologique d'aujourd'hui et ceux des nouveaux mondes : numérique, biologique, spatial.

LA MODERNITÉ MAÎTRISÉE

Mais qu'apporte la Francophonie dans ce contexte et dans cette obligation de modernité que l'on vient d'évoquer.

Face aux deux extrêmes du monde uniforme culturellement dominé et du repli sur soi, la Francophonie propose un rêve, qui entend conjuguer le respect des identités et l'entrée dans la mondialisation.

À la question posée ici d'assurer dans cette quête d'avenir, dans cet élan vers l'universalité une démarche maîtrisée, intégrant une modernité incontournable et les valeurs spirituelles d'un monde humaniste, la Francophonie apporte en réponse les valeurs communes qui fondent son regroupement.

LE RÊVE FRANCOPHONE

D'abord, si le rêve francophone donne toute sa place à la liberté, à l'initiative individuelle, il a de plus le sens du communautaire qui implique le partage et la solidarité. La Francophonie promeut les libertés politiques et économiques tout en affirmant l'exigence du respect de la liberté culturelle. Elle parle de dialogue des cultures et non de culture imposée; autant d'alternatives et de facteurs d'équilibre dans la mondialisation, pour lutter contre l'uniformité dans les modes de comportement et de consommation.

Le face à face de chacune de nos cultures et de nos identités avec la culture dominante est suicidaire et perdu d'avance. Le rassemblement est nécessaire, lui seul peut faire gagner le pluriel sur le singulier, la diversité sur l'uniformité; c'est pour ces raisons que tant de pays adhèrent sur une base volontaire à l'organisation internationale de la Francophonie qui aujourd'hui représente une indiscutable force de proposition. 52 pays, États et gouvernements et près d'un demi milliard d'êtres humains répartis sur les cinq continents constituent une force indiscutable, pesant dans la mondialisation et qui pèsera d'autant plus qu'elle continuera de s'organiser.

Il faut l'affirmer : perdre une culture, perdre une langue représente un appauvrissement aussi dramatique que l'extinction d'une espèce animale ou végétale. Il n'y a pas de retour possible.

LE MULTILINGUISME

C'est le multilinguisme qui constitue le principe fondateur de la mondialisation « équilibrée et plurielle » que nous voulons construire. Il porte en lui les germes d'un imaginaire fait d'efforts et de découverte du monde : comment peut-on, en effet, espérer appréhender d'autres cultures et d'autres civilisations, mais aussi travailler dans le monde de demain sans parler plusieurs langues?

Si l'humanité choisissait de s'abandonner à une seule langue, que resterait-il dans un siècle de nos langues et de nos cultures? Quelles perspectives peut-on offrir à la jeunesse si une seule voie et une seule langue la font accéder, aux réseaux électroniques, au cinéma, à la musique, à l'emploi? Le multilinguisme, quant à lui nécessite, au contraire, un effort qui est aujourd'hui facilité par les nouvelles technologies, compte tenu des facilités offertes par les nouvelles méthodes d'apprentissage des langues.

Le multilinguisme, c'est l'accès à trois formes de rêves : le rêve planétaire, le rêve des cultures rassemblées, le rêve national où chacun s'enracine dans sa langue et sa culture.

Pour être citoyen du monde sans crainte de perdre son identité, pour éviter de n'être qu'un consommateur, il faut entre l'identité nationale et la culture mondialisée, affirmer le dialogue des cultures dans un espace régional ou linguistique.

La généralisation du multilinguisme est possible comme nous le montre la réalité linguistique de beaucoup de pays francophones et du Liban en particulier, qui nous accueille aujourd'hui et comme le montrent les travaux scientifiques et linguistiques les plus récents.

On l'a dit, une mondialisation non maîtrisée génère une forme d'insécurité pour les individus, insécurité psychologique et économique. Il faut assurer la démocratie d'une mondialisation équilibrée. Quant à elle, la Francophonie est patrie des droits fondamentaux et de la démocratie, lesquels sont liés au développement, au progrès et à la paix.

La jeunesse doit se retrouver dans une vision du monde moins hostile, plus conforme à un rêve d'idéal et, disons le, de sécurité où l'excellence se conjugue à la solidarité, à l'idéal démocratique.

La Francophonie doit s'imposer comme vecteur de solidarité, de partage et de liberté culturelle, comme le garant d'une éthique de l'humanité.

INSTRUMENTALISER LE RÊVE FRANCOPHONE

Il s'agit maintenant d'instrumentaliser le rêve. De l'école à l'entreprise, la Francophonie doit proposer des réponses. Elle est globale.

Espace de vie, c'est-à-dire espace éducatif, espace culturel, espace médiatique, espace économique, la Francophonie doit se donner les moyens de se développer et de s'affirmer dans ses différents espaces. Elle doit intervenir pour assurer l'éducation du primaire au supérieur et en particulier, assurer l'alphabétisation. Comment bénéficier du progrès si on ne sait ni lire ni écrire. Elle doit promouvoir l'innovation, la recherche d'une excellence partagée, qui rejette l'exclusion de manière à parcourir en tête les chemins du futur qui nous conduiront à assumer les mondes nouveaux de demain.

Il faut à la Francophonie ; il nous faut une forte créativité culturelle pour que nos cultures soient des cultures debout novatrices, et non des cultures musée en déclin. Il nous faut aussi des industries culturelles puissantes pour diffuser à l'échelle du monde des produits attractifs nourris de nos valeurs, de nos rêves et de ceux des mondes nouveaux.

Les médias sont un autre chantier.

LES MÉDIAS FRANCOPHONES

Sans médias francophones, pas de Francophonie. Offrons aux francophones des télévisions, des radios, des journaux, des bouquets de chaînes, des loisirs, du sport et de la culture en français. Cet environnement francophone suscitera chez les jeunes une envie de francophonie.

L'entreprise doit s'impliquer. La francophonie est un marché. Dans une dialectique d'association et de concurrence, il faut promouvoir le partenariat d'entreprises, les sociétés conjointes, faire entendre que là aussi le pluriel est source de richesse; s'appuyer pour vendre sur la différenciation culturelle, faire des valeurs francophones un outil de marketing c'est pour l'entreprise francophone la voie intelligente, c'est la voie prometteuse d'une présence forte dans une mondialisation équilibrée et diversifiée.

FAIRE LE MARKETING DU RÊVE

Le marketing du rêve est indispensable et dans ce cas, comment ne pas voir la puissance du marketing américain où plus que le produit on achète le rêve.

Adoptons le pragmatisme anglo-saxon, basé sur l'étude des cas, et supprimons les freins et les repoussoirs que nous avons nous-mêmes mis en place. Le rêve francophone doit aussi se vendre et utiliser les méthodes novatrices pour se diffuser.

Demandons à nos publicitaires de se saisir de l'ambition francophone pour en faire la promotion. Faisons savoir au monde, à travers les médias, que la Francophonie est un espace fort et varié où les jeunes trouveront une offre culturelle très diversifiée et une palette de formations à l'égal des formations anglosaxonnes. N'hésitons pas à faire rêver sur ce qui fait notre spécificité, à savoir l'excellence alliée à un art de vivre et à des valeurs partagées. Il nous faut promouvoir notre industrie culturelle et notre marché des formations aux francophones comme aux non francophones, car c'est par eux qu'existera la Francophonie, demain. La qualité de nos produits et de nos formations est une des composantes de ce marketing. L'image de modernité alliée aux valeurs francophones d'humanisme et de solidarité complètent activement cette première composante et agissent sur l'impact et l'attrait chez les consommateurs. Les entreprises doivent s'en emparer.

LE RÊVE IDÉAL : MODERNITÉ ET VALEUR FONDATRICES

Certains prédisent que la mondialisation entraîne avec elle des risques de perte d'identité. Le risque est là. Mais il faut inverser la donne, prendre le problème à contresens : la mondialisation nous pousse à construire le monde nouveau, à concrétiser les rêves d'avenir sur nos propres valeurs, autrement dit à nous surpasser pour affirmer notre identité. De spectateurs, nous devenons des acteurs de la mondialisation.

Nos rêves et imaginaires, qu'ils soient véhiculés par les réseaux de communication sur Internet, par les médias, dans notre industrie culturelle ou dans nos universités, doivent rayonner et frapper l'imaginaire de l'autre. Cette dimension là est, à n'en pas douter, partie intégrante d'une insertion de la Francophonie dans la mondialisation et, partant, de la survie même de la Francophonie.

